

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DU TOURISME



REVUE ANNUELLE CONJOINTE  
(RAC) 2018  
DU TOURISME

*AVRIL 2018*

## INTRODUCTION

L'environnement socio-économique actuel reste marqué, d'une part, par l'internalisation par l'Administration Sénégalaise des Directives de l'UEMOA relatives aux réformes communautaires, en particulier celles portant sur le nouveau cadre harmonisé des finances publiques et, d'autre part, par la mise en œuvre du Plan Sénégal émergent (PSE).

A travers le PSE, qui représente le cadre de référence de la politique économique et sociale du Sénégal, l'ambition est d'accueillir trois (03) millions de touristes par an à l'horizon 2023, et de développer de nouveaux pôles intégrés et la requalification des sites existants, ciblés autour des produits balnéaires, d'éco-tourisme, de culture, des sites religieux et d'affaires.

Pour l'atteinte de cet objectif, deux projets phares y ont été retenus pour le secteur du tourisme.

Il s'agit : (i) *Projet Zones Touristiques Intégrées* ; (ii) *Plan Sectoriel de Développement du micro tourisme*.

Eu égard à la place de choix du secteur dans le PSE, le ministère du tourisme a bénéficié d'un budget pour son fonctionnement de 3 598 672 580 FCFA et de 8 700 000 000 FCFA pour les investissements en 2017, soit un total de 12 098 672 580.

En 2018, la somme du budget pour ces deux lignes est passée à 12 598 672 580, soit une hausse de 4,13%.

En plus de ce cadre de référence de la politique économique, qu'est le PSE, le ministère du tourisme dispose d'un Plan Stratégique de Développement durable du Tourisme (PSDT) sur l'horizon 2014 -2018.

Ce plan se décline en trois axes stratégiques :

- Axe 1 : Développement de l'offre touristique
- Axe 2 : Promotion touristique adaptée
- Axe 3 : Réorganisation/ Réforme de la Gouvernance touristique

En termes de résultats, les statistiques sur la demande enregistrées en 2017 estiment le nombre d'entrées de touristes à 1.365.000 contre 1.210.000 entrées de touristes en 2016, soit une hausse de 12,8%.

Du côté de l'offre, les statistiques disponibles au premier trimestre 2018 révèlent un nombre d'établissements d'hébergement agréés de 253 sur 255 dossiers étudiés, soit un taux d'exécution de 99%.

Durant la même période, le crédit hôtelier a octroyé un financement à 27 professionnels pour un montant total de 2.201.290.416 FCFA.

L'année 2018 étant la dernière année de mise en œuvre de la première phase du PSE, il est nécessaire, alors de procéder à un suivi -évaluation de la mise en œuvre du plan d'actions du PSE (2014-2018) .

Le gouvernement du Sénégal a adopté le Cadre Harmonisé de Suivi-Evaluation des politiques publiques (CASE) et a institutionnalisé la tenue des revues annuelles conjointes (RAC), afin de mesurer les résultats des politiques publiques selon l'approche de la gestion axée sur les résultats de développement (GRD).

Conformément à la circulaire primatorale du 12 février 2018, le ministère du tourisme réalise sa Revue Annuelle Conjointe (RAC 2018), afin de procéder au bilan des réalisations de l'année 2017 et au premier trimestre 2018.

Les résultats permettront de mesurer la performance réalisée en 2017 ainsi que des progrès notés entre 2016 et 2017, de formuler des recommandations nécessaires à la levée des contraintes identifiées et de dégager les perspectives pour atteindre les objectifs fixés en 2018.

.

## I. Résultats enregistrés en 2017

Avec les réformes de l'UEMOA, il a été institutionnalisé un nouveau document de préparation budgétaire : le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD).

Par conséquent, l'analyse des résultats sera faite sur la base du DPPD 2018 du département.

Dans ce document de planification, le ministère a articulé sa politique autour de trois programmes qui sont déclinés en onze (11) actions et en trente six (36) activités.

### **Programme 1 : Programme de développement de l'offre touristique**

L'objectif poursuivi par ce programme est de réadapter l'offre touristique aux besoins du marché mondial du tourisme.

De manière spécifique, il s'agira de :

- ✓ réaliser 3 à 6 zones touristiques intégrées ;
- ✓ requalifier l'offre existante ;
- ✓ diversifier l'offre de produits touristiques ;
- ✓ améliorer la qualité de l'offre globale.

### **Programme 2 : Promotion de la destination**

Ce programme vise à améliorer la visibilité de la destination touristique à travers le renforcement de la présence du Sénégal dans les principaux marchés émetteurs de touristes et la mise en place des conditions favorables au développement du tourisme interne et sous régional.

### **Programme 3 : Pilotage, Gestion et Coordination administrative**

Ce programme a pour objectif d'impulser, de coordonner et de suivre le développement du tourisme en vue de contribuer à l'émergence socio-économique du Sénégal.

Les objectifs spécifiques poursuivis sont les suivants :

- ✓ se doter des documents de politiques stratégiques et opérationnels ;

- ✓ mettre en place les conditions favorables à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques sectorielles ;
- ✓ renforcer les ressources humaines du Ministère du Tourisme et améliorer leurs conditions de travail ;
- ✓ faciliter la mise en œuvre des projets et programmes de développement au niveau local ;
- ✓ apporter l'accompagnement technique nécessaire aux acteurs des différents secteurs ;
- ✓ suivre la mise en œuvre et évaluer les performances réalisées

Selon les statistiques sur la demande touristique au Sénégal, le nombre d'entrées de touristes est passé de 1 210 000 en 2016 à 1 365 000 en 2017 mais reste en deçà de la cible fixée à 1 450 000. Cette contre-performance s'explique en partie par les facteurs exogènes, qui ont eu des impacts sur le tourisme, à savoir :

- ✓ la psychose des attentats terroristes au niveau de la sous-région et du monde ;
- ✓ une offre touristique peu diversifiée : la destination Sénégal s'est toujours positionnée sur le segment « produit balnéaire » alors qu'elle renferme un potentiel touristique très riche et très varié ;
- ✓ la perte de compétitivité du produit balnéaire, influencée entre autre par le phénomène de l'érosion côtière, et qui a contribué au manque d'attractivité des deux stations balnéaires, qui ont été développées et qui faisaient la fierté de notre destination.

En effet :

1) la station de Saly est confrontée, à :

- d'une part à l'avancée de la mer qui a occasionné la perte des plages qui faisaient la beauté de la station ;
- d'autre part à la vétusté des établissements qui y sont implantés et qui ne sont plus aux normes à cause de leur ancienneté.

2) la station de Cap Skirring qui fait face à :

- ses activités saisonnières ;
- une faible capacité hôtelière du fait de la fermeture de plusieurs hôtels.

- ✓ la destination qui reste toujours chère, malgré les baisses opérées au niveau du transport aérien ;
- ✓ la dégradation de l'environnement physique et sécuritaire
- ✓ sur le plan diplomatique, l'inscription du Sénégal sur la liste des 40 pays constituant une menace sécuritaire dans le monde, par la France, a freiné les visites des touristes français, qui restent toujours la première nationalité des voyageurs au Sénégal, malgré l'application d'une politique de diversification des marchés ;
- ✓ une insuffisance des moyens dédiés à la promotion de la destination.

Cependant, les activités du secteur touristique ont connu une hausse relativement importante au cours de l'année 2017. Ces progrès sont mesurables tant au niveau de la balance des paiements, avec une hausse du poste « voyage » de 11,0% passant de 144,1 milliards de FCFA en 2016 à 155,1 milliards de FCFA en 2017, qu'au niveau du calcul de la production intérieure brute, où le poste restaurant s'est bien comporté durant l'année 2017 .

Sur la base du nombre d'entrées de touristes obtenu en 2017, les **recettes touristiques** sont estimées à 482 milliards de FCFA contre une cible de 516 milliards de FCFA.

Cet indicateur étant lié, à :

- d'une part, au nombre d'entrées de touristes, il est donc normal que la cible ne soit pas atteinte, pour les mêmes raisons qui argumentent le résultat sur les entrées ;
- d'autre part, la dépense moyenne journalière de 35.358 FCFA qui est une variable de mesure des recettes touristiques a été calculée en 2002, et entre temps le contexte économique mondial comme la typologie de consommation des touristes ont changé.

Malgré le bon comportement des indicateurs au niveau de l'hôtellerie, avec l'atteinte des cibles définies pour le taux d'occupation lits, la durée moyenne de séjour des non résidents, la durée de séjour des résidents, les résultats pouvaient être meilleurs si toutes les entreprises qui offrent des services

d'hébergement étaient recensées dans l'échantillon de collecte. En effet, les établissements classés dans la parahôtellerie reçoivent une clientèle qui n'est pas répertoriée dans les statistiques.

Les résultats obtenus, en 2017, sont :

- la durée moyenne de séjour hôtelière des non-résidents est de 3,2 jours contre une cible de 3 jours ;
- la durée moyenne de séjour hôtelière des résidents est de 4 jours contre une cible de 3 jours ;
- le taux d'occupation lits est de 37%.

Avec la mise en place du Crédit Hôtelier et Touristique, l'Etat du Sénégal, ambitionne de mettre à niveau les établissements touristiques afin d'améliorer la qualité de l'offre touristique. C'est ainsi qu'en 2017, ce fonds a financé, quinze (15) entreprises touristiques pour une enveloppe de 1.230.642.264 FCFA. Au cours du premier trimestre 2018, déjà douze (12) entreprises ont bénéficié de ce financement pour un montant de 970.648.152 FCFA.

Ce résultat pouvait, cependant, être meilleur, si un retard de fonctionnement du comité de crédit n'avait pas eu à perturber la tenue régulière de ses instances.

Pour finir notre analyse, il s'avère nécessaire de faire un rappel sur l'état de mobilisation et d'exécution des ressources, surtout pour le projet de Pointe Saréne qui, en 2017, avait accusé d'un retard dans la mobilisation à bonne date du fonds du BCI. Ce qui a eu des conséquences dans le bon déroulement des activités qui étaient prévues.

Le projet a également connu une ponction de 1,5 milliard sur les 3 milliards inscrits dans le BCI. Une autre contrainte liée au projet Pointe Saréne est le reporting du crédit d'investissement de 4 milliards inscrit dans les LFI 2015 et 2016 que la SAPCO attend toujours.

Toutefois, si le Sénégal a eu à atteindre un résultat de 94,1% par rapport à la cible de 2017, cela est dû aux effets des actions prises par le département

pour rendre plus compétitive notre destination, même si les contraintes identifiées ont été des facteurs de blocage.



## II. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

### 1) PERSPECTIVES

Avec le démarrage effective des travaux de restauration des plages Saly dans le cadre du PDTE prévu en Avril 2018, la question de prise en charge du phénomène de l'érosion côtière ne sera plus qu'un souvenir au niveau de la station de Saly, car avec ces travaux, il est prévu de régénérer des plages et de redonner à la station son image d'avant.

La participation du Sénégal à la coupe du monde est, sur le plan marketing de la destination, un atout de taille. En plus de cet événement, il est prévu plusieurs grandes rencontres à Dakar (par exemple la Biennale des arts, rencontres sur la sécurité...) qui se positionne comme une destination de tourisme d'affaires surtout avec le Centre International de Conférence Abdou DIOUF (infrastructure répondant le plus aux exigences et normes internationales). .

En outre, avec l'ouverture de l'AIBD, Dakar est devenu un hub aérien, ce qui facilite les déplacements des touristes vers le Sénégal.

Le démarrage des activités du Cluster tourisme dont la première cohorte va commencer sa formation au cours du deuxième semestre de 2018, le niveau de la formation sera relevé et des diplômés répondant aux besoins des entreprises touristiques seront disponible sur le marché. Aussi, avec l'ouverture de l'incubateur de Thies, au cours du mois d'avril, la qualité des services sera rehaussée au niveau des zones touristiques.

La finalisation des travaux d'aménagements de Pointe Sarène, est prévue en fin 2018, si les besoins financiers sont mis à la disposition de la SAPCO. Par conséquent, de nouveaux investisseurs sont attendus, dès le début de l'année 2019. Ce qui relèvera le standing et les normes des établissements d'hébergement conformément aux exigences internationales d'une part et d'autre part cela va augmenter les capacités en chambres et en lits de la destination.

Dans cette lancée, la Direction de la Réglementation Touristique (DRT) est en train d'étudier les demandes d'agrément et de régularisation des établissements d'hébergement touristique, des agences de voyages et des guides touristiques. Ce qui va permettre de régler les questions d'établissements clandestins, de la sécurité et de la concurrence des entreprises formelles par celles exerçant des activités informelles.

La police Touristique qui se verra doter de moyens logistiques, va jouer un grand rôle, en ce sens, en collaboration avec la DRT.

## 2) RECOMMANDATIONS

Pour atteindre l'objectif de 1.500.000 entrées de touristes en 2018, ainsi que les cibles prévues pour les différents indicateurs, des recommandations suivantes devraient permettre de résoudre les contraintes identifiées.

### ➤ **Offre et demande touristiques :**

Les entrées touristiques répondent à plusieurs paramètres qui dépendent à la fois de l'offre, de la politique de promotion et de la demande. A ce titre, les suggestions suivantes sont formulées pour d'avantage booster les entrées touristiques au Sénégal et pour une amélioration du dispositif de traitement des données statistiques du tourisme :

- 1) la qualification de Saly comme ville de Services, en plus de celle de station balnéaire ;
- 2) l'amélioration et la diversification de l'offre sur les 6 pôles touristiques, en valorisant les produits comme l'éco-tourisme, le produit de patrimoine culturel, le tourisme religieux, le tourisme de découverte... ;
- 3) le renforcement des moyens logistiques et en ressources humaines du service en charge de la collecte des statistiques du tourisme ;
- 4) la prise en compte du tourisme interne dans la publication des statistiques du tourisme au Sénégal ;

- 5) la mise en place d'un dispositif de veille afin de mieux gérer la communication face à des événements imprévus ou des catastrophes ;
- 6) le renforcement de la promotion sur les marchés émetteurs, notamment ceux d'Afrique ;
- 7) l'installation des centres de vidéo surveillance et de sécurité sur les sites touristiques ;
- 8) l'application de la loi Casamance, qui a été promulguée depuis deux (02) ans et qui tarde à entrer en vigueur ;
- 9) l'accompagnement d'événements dans les pôles touristiques et dans les régions périphériques.

➤ **Recettes touristiques :**

La Dépense Moyenne Journalière (DMJ) des touristes est restée fixer à 35.358F FCFA par touriste et par jour, depuis l'enquête de 2002. Elle nécessite, donc, d'être actualiser du fait des changements notés sur les comportements des touristes, sur la typologie des services touristiques consommés, sur le marché financier et sur celui du tourisme international.

En termes de recommandation, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) doit diligenter les conclusions des enquêtes réalisées dans le cadre du projet pour l'élaboration du Compte Satellite du Tourisme au Sénégal.

➤ **Indicateurs de performance de l'activité touristique et hôtelière:**

Une des contraintes qui avait été notée, ci-haut, était le manque d'informations statistiques en provenance des établissements para-hôtelières.

Afin de mieux capter toutes les statistiques sur les activités touristiques et hôtelières (formelles, clandestines, parahôtellerie, billetterie, ventes de forfaits, formation et les emplois...) le département est en train de travailler sur l'élaboration du code du tourisme.

A travers ce code, il sera mis à jour tous les textes et règlements devant permettre de rendre l'activité touristique plus professionnelle, compte tenu du caractère dynamique du secteur.

En effet avec le développement du e-tourisme, de nouveaux métiers, de nouvelles entreprises, de nouveaux systèmes d'élaboration des services sont créés et cela demande une prise en charge réglementaire.

Ainsi, permettra-t-elle l'application de ce code de disposer d'un répertoire exhaustif de tous les producteurs de services touristiques en activité au Sénégal.

Ce répertoire servira, alors, de base d'échantillonnage pour le suivi des indicateurs.

En plus de cet outil, la réalisation de l'enquête sur la monographie de l'offre devient donc une nécessité.

➤ **Mobilisations financières :**

**Aménagement de zones touristiques**

Si la SAPCO arrive à mobiliser la totalité du financement prévu dans le BCI, le site de Pointe Sarène sera viabilisé au plus tard en décembre 2018. Ainsi les premières implantations d'hôtels se feront en 2019.

Les travaux d'aménagement consistent à:

- ✓ Poursuivre et achever les travaux de réseau complémentaire : *Travaux de bitumage des routes; Travaux d'alimentation en eau potable; Travaux de réalisation du réseau électrique ; Travaux de réalisation des réseaux d'assainissement (eaux usées) ;*
- ✓ Faire la préfiguration (portique, équipements publics) ;
- ✓ Réaliser les travaux d'aménagement paysager et mobilier urbain ;
- ✓ Installer le réseau téléphonique (Sonatel) ;
- ✓ Poursuivre l'installation des investisseurs avec la construction d'au moins deux blocs hôteliers et villas témoins.

### **Crédit hôtelier et touristique (CHT)**

Une forte recommandation est d'augmenter l'enveloppe du CHT à hauteur de 50 milliards de F CFA afin de prendre en compte toutes les activités du secteur tourisme (mise à niveau du parc hôtelier, financement du micro tourisme, aménagement des zones touristiques intégrées).

Pour ce faire, il faudrait réviser les textes de l'actuel arrêté : *relever le plafond fixé à 100 millions proportionnellement à la taille de l'entreprise, entre autres.*

Avec le relèvement de ce plafond, le nombre de bénéficiaire de ce financement pourra évoluer jusqu'à 40 à 50 entreprises pour un montant de 4.5 milliards F CFA.

Concernant le point relatif au Budget du Ministère du tourisme, il convient de tenir un conseil présidentiel sur l'investissement pour mieux expliquer les retombées du tourisme et plaider pour l'augmentation de ce budget.

### III. PROGRAMMATIONS DES ACTIVITES EN 2018

Conformément au Plan de Travail Annuel (PTA) du département, les activités prioritaires suivantes sont prévues au cours de l'année 2018.

Le chronogramme pour leur réalisation est détaillé dans le PTA.

#### Gouvernance du secteur:

- ✓ Démarches administratives pour augmenter le plafond du Crédit Hôtelier et Touristique (CHT) ;
- ✓ Elaboration de l'avant projet du Code du Tourisme ;
- ✓ Mise à jour de la régulation des établissements d'hébergement touristique, de transport touristique et des guides touristiques ;
- ✓ Allègement des procédures administratives par l'application de la dématérialisation des procédures ;
- ✓ Mise à jour des statistiques du tourisme pour les années 2016, 2017 et premier semestre 2018 ;
- ✓ Réalisation de l'enquête sur la monographie de l'offre ;
- ✓ Réalisation de l'enquête de satisfaction ;
- ✓ Réalisation de l'enquête sur le taux d'insertion des diplômés en tourisme, hôtellerie et restauration ;

#### Développement de l'Offre Touristique :

- ✓ Ouverture de l'incubateur de Thiès et de Ziguinchor ;
- ✓ Lancement des travaux de rénovation des plages de la Station Balnéaire de Saly ;
- ✓ Réalisation d'un plan directeur d'urbanisation pour la station de Cap Skiring ;
- ✓ Ouverture des corridors d'accès aux plages au niveau de Cap Skiring ;
- ✓ Réalisation du réseau routier interne qui dessert les réceptifs de Cap Skiring ;
- ✓ Délocalisation de la gare routière à l'entrée de Saly ;

- ✓ Développement des accords de partenariats pour les échanges d'expériences en matière de formation ;
- ✓ Promotion des Investissements : Pour ce volet, la SAPCO compte mettre l'accent sur sa mission de promouvoir les zones et sites touristiques du Sénégal, en mettant le focus sur l'aspect promotion des investissements. A cet effet, en plus de la participation à des foires et salons touristiques au niveau mondial, la SAPCO compte travailler avec le secteur privé et les collectivités locales pour la promotion de certaines zones et sites touristiques. C'est ainsi qu'il est prévu l'organisation du **festival de Saly** et du **forum sur l'investissement** au cours de l'année 2018.

#### Programme de promotion de la destination :

- ✓ Renforcement de capacités des professionnels du secteur dans le cadre du Projet City Trip ;
- ✓ Organisation d'une semaine de promotion du produit écotourisme à Tambacounda ;
- ✓ Organisation d'une semaine de promotion du pôle Sénégal Oriental ;
- ✓ Accompagnement d'événements pour le développement du tourisme culturel et de découvertes ;
- ✓ Organisation de la semaine du tourisme durable (Fatick).

**ANNEXE 1 : Tableau des indicateurs**

Code indicateur	Indicateurs	Réalizations				cibles	
		2014	2015	2016	2017	2017	2018
TOURISME							
10901	Recettes touristiques (milliards de FCFA)	342,54	358,05	430	482	516	560
10902	Nombre d'entrées de touristes	963 004	1 006 611	1 210 000	1 365 000	1 450 000	1 550 000
10903	Taux d'occupation lits des hôtels	35,63%	34,59%	36,00%	37,00%	/	40%
IHS10903	Nombre de nuitées hôtelières globales	2 375 760	2 306 192	3 705 480	ND	4 551 550	4 896 100
10904	Durée moyenne de séjour hôtelière des non-résidents	2	2,3	3	3,2	3	3,5
IHS10904	Durée moyenne de séjour hôtelière des résidents	2	2	3	4	3	4,5
	Nombre de réceptifs respectant les normes standards internationaux						
	Nombre d'opérateurs touristiques ayant signé des conventions de financement du crédit hôtelier				15		24



## **ANNEXE 2 : Plan de Travail Annuel du Tourisme**

